



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 17 septembre 2025 - Palais d'État Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 17 septembre 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

I. COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar au 24ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), le 9 octobre 2025, précédé de la 20ème réunion des Ministres des Affaires Etrangères du COMESA, le 8 octobre 2025 à Nairobi, Kenya. Le sommet se tiendra sous le thème : "Optimiser la numérisation pour renforcer les chaînes de valeur régionales en vue d'une croissance durable et inclusive".

Les Etats membres évalueront les programmes d'intégration régionale mis en oeuvre par le COMESA et statueront sur les orientations futures à adopter. Seront mises en exergue les questions stratégiques et émergentes telles que le commerce et l'investissement, l'énergie, la sécurité alimentaire, le changement climatique, les capacités productives et l'infrastructure, l'inclusion sociale et le développement durable. La digitalisation et la numérisation seront mises à l'honneur, de par le thème choisi par la Présidence entrante de l'Organisation.

Par ailleurs, le 18ème Forum des opérateurs économiques du COMESA se tiendra en marge de ce Sommet, le 7 octobre 2025. Comme chaque année, cette plateforme de rencontres économiques vise à promouvoir les opportunités d'investissement au sein du COMESA et à identifier des solutions adaptées aux défis économiques actuels.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la manifestation d'intérêt pour l'accueil de la mission économique et commerciale de la Francophonie (MECF), en juin 2026.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) déploie un programme de missions économiques à dimension multilatérale au bénéfice des entreprises issues des États et gouvernements membres. Cet événement a pour ambition de réunir, dans le pays hôte sélectionné, une délégation d'entreprises et acteurs économiques issus de l'ensemble de l'espace francophone (Afrique, Amérique, Asie Caraïbes, Europe, Moyen-Orient et Océan Indien). Il vise à positionner les pays francophones comme des destinations attractives pour les entreprises et les investisseurs internationaux.

L'image du pays d'accueil bénéficie d'une visibilité accrue à l'échelle Internationale grâce à la campagne de communication menée par l'OIF, qui valorise l'attractivité des pays et

de leurs entreprises à travers divers canaux (réseaux sociaux médias, représentations extérieures de l'OIF, réseaux parlementaires et techniques des missions).

D'autre part, à travers la délégation d'entreprises et d'acteurs économiques qu'elle mobilise, OIF met en lumière les priorités économiques sectorielles et les orientations stratégiques du pays hôte, que celui-ci pourra présenter, promouvoir et défendre lors des différentes séquences de la mission

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE **+ MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'accord pour un mouvement de crédits et dérogation au plan annuel d'engagement et de mandatement pour l'organisation de la troisième édition des Assises sur la Coopération Internationale des Collectivités Malagasy et Française.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE **+ MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'approbation d'un gel foncier dans le cadre de la phase préparatoire du projet Havelo Mandrare.

Le projet Havelo Mandrare, financé par la Banque Mondiale à travers le Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC), a pour ambition de renforcer la résilience hydrique et la vulnérabilité hydrologique, agricole et la sécurité alimentaire dans les régions de l'Androy et de l'Anosy alimentaire dans le Sud de Madagascar. Ce projet structurant, prévoit notamment la construction d'un grand barrage de retenue couvrant 66 km², ainsi que la mise en réseau d'infrastructures hydrauliques destinées à irriguer jusqu'à 20 000 hectares de terres agricoles.

Ce gel a pour objet: d'interdire les nouvelles installations et/ou occupations dans les zones d'implantation du projet; de restreindre les nouvelles demandes de certification ou d'immatriculation aux seules situations recensées lors des opérations d'inventaire parcellaire initial.

La mise en œuvre de cette mesure est cruciale pour stabiliser les droits fonciers existants, sécuriser les futures infrastructures et garantir l'équité d'accès communautés bénéficiaires.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge des cotisations de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics au RACoP pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar aux Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et du groupe de la Banque Mondiale, du 13 au 18 octobre 2025 à Washington D.C.

Des acteurs issus des secteurs public et privé, des partenaires ainsi que des représentants de la société civile prendront part à cette rencontre. Ce sera également l'occasion d'examiner conjointement l'avancement de la coopération entre la Banque mondiale et le FMI

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'organisation de la cérémonie de l'African Leadership Magazine pour les Personnes de l'Année 2026 à Madagascar (POTY 2026).

Il convient de rappeler que le Président de la République, Andry Rajoelina, a été sacré Leader politique africain de l'année 2024. C'est afin de mettre en valeur cette distinction que ce magazine a sollicité l'organisation de la cérémonie de remise de ce prix à Madagascar.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la lettre de cadrage du Projet de Loi de Finances (PLF) 2026.

Le projet de loi de finances pour 2026 s'inscrit pleinement dans la continuité de la Politique générale de l'État, qui vise une croissance économique axée sur l'agriculture (transformation du système de production, autosuffisance en riz), l'énergie (recours aux énergies renouvelables), les infrastructures (routes, ports, aéroports), la promotion du capital humain (éducation, santé, accès à l'eau potable, protection sociale) ainsi qu'une gestion rigoureuse des finances publiques. Selon les prévisions macroéconomiques, le taux de croissance devrait atteindre 4,8 % en 2025, avec un produit intérieur brut estimé à 100 181 milliards d'ariary.

En somme, le PLF 2026 ambitionne de consolider les acquis, stimuler la croissance et améliorer le bien-être de la population tout en garantissant la soutenabilité financière.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGFI). Ledit projet sera financé par la Banque Africaine de Développement puisqu'il s'inscrit parmi ses cinq grandes priorités, notamment l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines et le renforcement de la gouvernance économique. L'objectif du projet PAGFI a pour but de renforcer les capacités de gestion économique et financière du pays, afin de contribuer à créer les conditions favorables à la promotion d'une croissance inclusive et une résilience économique. Les bénéficiaires directs de l'appui institutionnel sont principalement les structures de l'Etat en charge de la gestion et du contrôle des finances publiques. Les bénéficiaires indirects sont les opérateurs du secteur privé, l'ensemble de la population, y compris les femmes et les jeunes, grâce à l'affectation des ressources aux secteurs prioritaires de la Politique Générale de l'Etat.

MINISTERE DE L'INTERIEUR + MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au sommet régional Afrique Australe sur les Actions Anticipatoires, 21-22 octobre 2025, Madagascar.

Le Secrétariat régional Afrique australe pour les Actions Anticipatoires (RAAWG) a pré-identifié Madagascar comme potentiel pays hôte du prochain Sommet régional.

Ledit Sommet réunira l'ensemble des décideurs et des spécialistes de l'approche actions anticipatoires pour renforcer la coordination et l'efficacité des mécanismes d'anticipation face aux risques climatiques et autres crises. Il est entièrement pris en charge financièrement par les partenaires techniques et financiers (principalement le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et d'autres Agences des Nations Unies et le mouvement de la Croix-Rouge).

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE + MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DES MINES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au compte rendu de la mission officielle conduite à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, du 8 au 12 septembre 2025, consacrée au plaidoyer de la prolongation de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), dont l'échéance est prévue pour le 30 septembre 2025.

La reconduction de l'AGOA revêt une importance majeure pour Madagascar, car elle garantit des emplois à des milliers de personnes et soutient des secteurs stratégiques tels que la vanille, les huiles essentielles, le coton, entre autres.

La délégation malgache a rencontré plusieurs responsables américains, notamment du *Conseil national de sécurité* à la Maison Blanche, des membres du Congrès, du

Département d'État ainsi que divers groupes professionnels (AAFA, FEMA, AGOA Alliance, Conseil international du coton, etc.).

Les échanges ont particulièrement porté sur la nécessité de prolonger l'AGOA au-delà de deux ans après 2025, afin d'assurer une cohérence avec la politique américaine « America First ». Des discussions ont également eu lieu sur le renforcement du partenariat spécifique entre Madagascar et les États-Unis. Par ailleurs, des négociations sont prévues concernant l'*Adjusted Reciprocal Tariff (ART)* entre les deux pays.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au renouvellement de licence de transport routier d'hydrocarbures de la Société Malgache des Pétroles VIVO ENERGY.

MINISTERE DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'autorisation de procéder à un appel d'offres restreint pour la mise en œuvre du Projet présidentiel sur la mise en place d'un incinérateur de déchets qui produiront de l'énergie à Antananarivo.

Ce projet a pour objectif de traiter 800 tonnes de déchets par jour, permettant de produire 13 MW au profit du Grand Tana. Sa mise en œuvre est inscrite dans le budget de l'État pour l'année 2025.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'accès aux fonds de préparation pour le Projet de gestion intégrée des paysages terrestres et marins de Madagascar.

Ce projet contribuera à restaurer des écosystèmes dégradés, à renforcer la gestion des aires protégées et assurer que les zones agricoles, écosystèmes halieutique, aquacoles, évoluent vers des pratiques durables et respectueuses de la biodiversité. Plus de 300 000 bénéficiaires directs verront leur quotidien s'améliorer, avec une priorité donnée aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables

Les retombées seront concrètes et mesurables : des emplois verts créés dans le reboisement à grande échelle, la pêche durable, l'algoculture et l'aquaculture, ainsi que dans le tourisme fondé sur la nature ; des chaînes de valeur bas carbone intégrant pleinement les communautés locales ; et des gains macroéconomiques significatifs, puisqu'une meilleure gestion des terres permettra de réduire les pertes agricoles estimées à 141 millions de dollars US par an, soit près de 5 % du PIB agricole

Le Projet de gestion intégrée des paysages terrestres et marins de Madagascar est conçu avec l'appui du Fonds pour Environnement Mondial (FEM) et accompagné par l'Association internationale de Développement (IDA)

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge par le Ministère de l'Economie et des Finances pour la participation aux Championnats du Monde de Karaté 2025 – Catégorie Cadet, Junior et Senior.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'aménagement de crédit PIP vers la grande rubrique « Transfert » en faveur de l'équipe nationale « BAREA A » pour le financement des frais de déplacement dans le cadre de la qualification à la Coupe du Monde le 6 et le 9 octobre 2025.

II. ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a adopté le décret modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2023-245 du 14 mars 2023 fixant les procédures relatives aux Concessions de Production, de Transport et de Distribution, aux Autorisations de Production et de Distribution et aux Déclarations de Production d'énergie électrique.

III. NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1127 du 06 juin 2019 et portant nomination de **M. RAMAROSANDRATANA Daniela**, Secrétaire Général de la Préfecture d'Ambositra.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2018-880 du 26 juillet 2018 et portant nomination de **M. RAZAFINDRADINA Henri Bruno**, Directeur des Etudes, de la Recherche et de l'Assurance Qualité à l'Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antsiranana.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-1043 du 24 avril 2024 et portant nomination de **Mme. RABENASOLO Andry Nirisoa**, Directeur de l'Unité d'Evaluation des Acquis Scolaire auprès du Ministère de l'Education Nationale.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret portant nomination de **M. ZAFINDRANDALANA Gildas Marie**, Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE) Analanjirifo.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Adoption du décret portant nomination de **M. SAMY MARISIKA Alfred**, Directeur Interrégional de l'Energie et des Hydrocarbures (DIEH) de Toamasina.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1422 du 15 décembre 2021 et portant nomination de **M. RASOANAIVO Hasina Heriniaina**, Directeur Régional des Travaux Publics dans la Région Bongolava.

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-432 du 19 avril 2023 et portant nomination de **M. ANDRIAMANANJARA Mbelomanantsoa Ravo**, Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Fonction Publique de la Région d'Androy.

MINISTERE DES MINES

Adoption du décret portant nomination de **M. MIARANTSOA Tanjoniaina Claude**, Directeur Régional Fitovinany et Atsimo Atsinanana du Ministère des Mines.

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1009 du 29 septembre 2021 et portant nomination de **M. RAHARISON Hajaina**, Directeur d'Appui à la Gestion et à la Planification Spatiales auprès du Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1499 du 02 novembre 2022 et portant nomination de **M. RANDRIANAIVO Niriantsambatra Anja Liva**, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) Betsiboka auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

MINISTERE DELEGUE EN CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

- Adoption du décret portant nomination du **Général de brigade RATSIMBAZAFY Rinah Harivelo Erick**, Directeur de la Police judiciaire auprès du Commandement de la Gendarmerie nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-857 du 29 juillet 2020 et portant nomination du **Colonel RAHERINJANAHARY Pierre Raymond**, Directeur du Système d'information et des télécommunications auprès du Commandement de la Gendarmerie nationale.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-1737 du 02 octobre 2024 et portant nomination du **Colonel RAVELOMANANA Valona Tahina**, Directeur chargé de lutte contre le terrorisme, les stupéfiants et la criminalité transnationale organisée auprès du Ministère délégué en charge de la Gendarmerie nationale.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAOLISOA Ianja**, Directeur en charge des Projets de Souveraineté Alimentaire du Secrétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République en charge de la Souveraineté Alimentaire.

Iavoloha, ce 17 septembre 2025,

***La Direction de la Communication
de la Présidence de la République***